

**LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES POUR
VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION AU
TEP ET/OU TESTS :**

**CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE ACCOMPAGNEMENT ET
INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

1. Photocopie de tous vos diplômes de formations initiales et de formations sportives, notamment ceux pouvant donner des équivalences et/ou dispenses.
2. Diplôme BPJEPS et/ou DEJEPS ou un document justifiant de votre inscription sur une formation en BPJEPS ou DEJEPS.